



Le contrat d'apprentissage mode d'emploi

Qu'est-ce qu'un contrat d'apprentissage ?

C'est un contrat à durée déterminée qui prévoit une période d'essai de 2 mois.

Sa durée change suivant le niveau et le contenu de la formation suivie. Pour la licence de bibliothécaire au Pôle des Métiers du livre de Bordeaux Montaigne elle est de 1 an du 1er septembre au 31 août de l'année suivante ou du 15 août au 14 août de l'année suivante, ou autre combinaison qui inclut la période de formation.

Salarié de l'entreprise, l'apprenti bénéficie des mêmes droits que les autres employés (protection sociale, congés, etc.).

Comment s'organise l'alternance ?

Un enseignement théorique au Pôle des Métiers du livre de Bordeaux Montaigne (550 heures par an) est complété par une formation pratique en bibliothèque (cf. calendrier de la formation ci-joint).

Des missions opérationnelles sont encadrées au sein de l'entreprise par un maître d'apprentissage (le chef d'entreprise ou un salarié justifiant d'un diplôme équivalent et de 3 ans d'ancienneté ou seulement de 5 ans d'ancienneté).

Un entretien préalable entre la directrice du Centre fe Formation et l'apprenti, ainsi qu'un suivi régulier sont prévus (fiches de liaison électroniques).

Combien paie-t-on un apprenti ?

La rémunération correspond à un pourcentage du SMIC, ou du minimum conventionnel si celui-ci est plus favorable, et varie en fonction de l'âge et de l'avancement de l'apprenti dans le cycle de formation.

Ancienneté - âge	18-20 ans	21 ans et +
Licence professionnelle	69%	81%

Journée «Portes ouvertes» en février, renseignements sur le site de l'IUT.

> Contact

Secrétariat **Pôle des Métiers du Livre**
IUT Université Bordeaux Montaigne
1 rue Jacques Ellul - 33080 Bordeaux cedex

tél. 05 57 12 20 11 - fax 05 57 12 20 82
cfa-metiersdulivre@iut.u-bordeaux3.fr

Niveau requis bac+2

LICENCE PROFESSIONNELLE BIBLIOTHÉCAIRES

○ En apprentissage

lois du 17 juillet 1992 et du 2 août 2005

En partenariat avec le syndicat de la librairie française, l'INFL, les professionnels des bibliothèques et le Conseil Régional d'Aquitaine.

m.e iut bordeaux montaigne



UNIVERSITÉ
BORDEAUX MONTAIGNE

CFA MÉTIERS DU LIVRE
Centre de Formation d'Apprentis





Licence Professionnelle
BIBLIOTHÉCAIRE En apprentissage

Acquérir les savoirs théoriques et pratiques indispensables à l'exercice des responsabilités, la conduite de projets techniques et aux fonctions d'encadrement.

Objectifs professionnels

Pour l'apprenti

Acquérir des savoirs théoriques et pratiques indispensables à l'exercice des responsabilités, la conduite de projet et les fonctions d'encadrement dans une bibliothèque.

Permettre l'accès aux postes de responsabilités.

Pour l'entreprise

Renforcer son équipe avec une personne compétente (les apprentis en licence sont recrutés sur pré-requis professionnels).

Participer à la formation d'un jeune qui acquerra auprès de vous des éléments nécessaires pour exercer son métier.

Bénéficier de crédits d'impôts, d'exonération de charges sociales et d'une prime de fin de formation.

Métiers débouchés

Le diplômé pourra devenir : Directeur de petite et moyenne structure, responsable de service.

Admission à la formation

Pour les titulaires d'un diplôme (Bac+2)
Les dossiers de candidature sont accessibles sur le site de l'IUT
www.iut.u-bordeaux3.fr début février à mi-mai
en cliquant sur le module « **être candidat** » —logiciel CIELL2

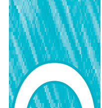
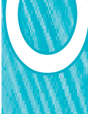
L'admission à la formation se fait en 2 temps :
- admissibilité sur dossier de candidature (en fonction du parcours universitaire, connaissances de la profession, expériences…).
- admission après examens écrits et oraux en mai ou juin.

Vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat.

http://metiersdulivre.iut.u-bordeaux3.fr

PROGRAMME





Déroulement de la formation

> Au CFA (sur le site de l'IUT Bordeaux Montaigne)
- 2 semestres de formation
- 550 heures de cours
- 7 unités d'enseignements (UE)
- 150 heures de projet tuteuré
- Formation en alternance : (2 semaines de cours à l'IUT/CFA Métiers du livre et 2 semaines en entreprise à la bibliothèque)

> À la bibliothèque
Dans le cadre du contrat d'apprentissage, sous la responsabilité du maître d'apprentissage, en lien avec la formation au CFA, (carnet de liaison électronique).

UE1 : Compétences générales : maîtriser les outils de communication (9 crédits ECTS : 100h).

Cette unité d'enseignement permet de parfaire les outils de communication et de construction du projet professionnel dans les métiers du livre. Elle donne aussi une ouverture sur le monde par l'acquisition d'éléments de base de littératures et productions éditoriales étrangères.

UE2 : Compétences générales : maîtriser les connaissances générales du champ professionnel des métiers du livre (13 crédits ECTS : 150 h).

Il s'agit de saisir les enjeux contemporains : économiques, culturels et sociaux en approfondissant la connaissance du champ professionnel des métiers du livre.
- Fond éditoriaux et production récente, sociologie, droit, informatique.
- Unités d'enseignements optionnels : arts, musique, cinéma, livres anciens, fonds patrimoniaux.

UE3 : Compétences spécialisées : connaissance de l'environnement économique et juridique, maîtrise des outils de gestion (10 crédits ECTS : 130 h).
- Économie, droit d'entreprise, gestion et marketing, gestion et management, stratégie et gestion des ressources humaines pour le monde professionnel des métiers du livre.

UE4 : Compétences spécialisées : maîtriser les compétences professionnelles (13 crédits ECTS : 170 h).
- Maîtriser des outils professionnels spécifiques : conduite de projet, gestion d'une section (musique, cinéma, fonds patrimoniaux), politique bibliothéconomique, formation des usagers, préparation aux concours, bibliothèque et informations numériques, bibliographie spécialisée, bibliothèque numérique.
- Communication des organisations et des bibliothèques.

UE5, UE6, UE7 : Compétences professionnelles : Projets tutorés, expérience professionnelle en apprentissage, mémoire professionnel (15 crédits ECTS).
- La conduite de projets individuels et collectifs, un mémoire doivent contribuer à développer l'autonomie et le sens de l'initiative dans une perspective d'accès à de futures responsabilités dans des bibliothèques.
- L'insertion professionnelle longue en tant que salarié d'une bibliothèque, sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage, en lien avec le CFA, permet d'acquérir de larges compétences et une passerelle pour l'emploi.